CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

Numéro 9
Mars 1998

1997-1998. Les ménages analysent leur pays.

Bernard GAILLY - CEPS/INSTEAD

1. Conjoncture économique : très positive mais pas d'illusion
2. Situation personnelle : incertitude et neutralité
3. Epargne : à l'ordre du jour pour ceux qui en ont la possibilité

Les ménages analysent leur pays. 1997-1998.

- *Comment les ménages perçoivent-ils leur avenir ?*
- *Quel sentiment ont-ils à propos de l'évolution prochaine de la situation économique du pays ?*

Pareilles représentations ne relèvent pas de l'anecdote, bien au contraire. L'analyse proposée dans ce bulletin démontre qu'il n'existe pas une perception homogène de l'avenir. Plusieurs modes de perception coexistent ; ceux-ci ne surgissent pas au hasard mais s'inscrivent concrètement dans la réalité telle qu'elle est vécue par les ménages, au travers des caractéristiques qui définissent leur position dans la société luxembourgeoise.
De façon encore plus fondamentale, on découvre qu'il n'y a pas de lien systématique entre la lecture faite, par les ménages, de leur propre situation et de la situation générale du pays.

L'intérêt de cette analyse ne s'arrête cependant pas là. Comprendre les divers modes utilisés par les ménages pour lire la réalité économique permet aussi de mieux cerner leurs propres comportements, au quotidien. Ces mêmes comportements façonnent à leur tour certaines dimensions importantes de la vie économique.

Une autre publication devrait prochainement illustrer l'enjeu de cette articulation et, en particulier, l'éventualité suivante :

- *certaines politiques économiques ne pourraient atteindre pleinement leurs objectifs lorsqu'elles interviennent en décalage par rapport à la perception qu'ont les ménages de leur situation financière personnelle.*

Les ménages résidant au Luxembourg ont tous, d'une manière ou d'une autre, une opinion sur le contexte dans lequel ils vivent. Ils se représentent l'évolution de la conjoncture et leur propre situation financière. Ils ont nécessairement des raisons de voir les choses de telle ou de telle autre manière. Dans leur vie économique, ils se comportent, chacun, plus ou moins en fonction de ces représentations. Ces comportements deviennent ainsi une composante de la réalité économique du pays et peuvent influencer son évolution. Si les ménages ont massivement le sentiment que la période est plus propice à la consommation qu'à l'épargne, ils augmenteront leurs dépenses de consommation ; ils favoriseront ainsi l'activité économique et contribueront à la croissance de la richesse du pays.

Mais les choses ne sont pas aussi simples. Si, par exemple, la période leur paraît plus favorable à la consommation qu'à l'épargne, la hausse de la consommation peut être contrecarrée malgré tout, par le fait que les ménages les plus âgés, voyant l'heure de la retraite approcher, consacrent une partie croissante de leurs ressources à l'épargne. Dans une société vieillissante, cette tendance prend de plus en plus de poids. Tous les ménages n'ont donc pas la même perception des choses au même moment. Ils ne se comportent pas tous de la même manière.

Tel est précisément l'objet de cette étude :

- saisir la diversité et la complexité des analyses que font les ménages en leur posant un certain nombre de questions,
- chercher à comprendre en fonction de quels critères ces analyses se différencient,
- tout en prêtant attention aux tendances dominantes qui émergent de cette diversité.

TENDANCES DOMINANTES EN 1997

En bref, les ménages s'expriment de la manière suivante (Tableau 1).

Le pays a été prospère au cours de la période qui s'achève. Leurs ressources personnelles ont été satisfaisantes. Près de la moitié des ménages ont pu épargner régulièrement. L'inflation étant restée sage, les taux d'intérêts sont restés bas. Ils n'ont donc pas enrayé la propension des ménages à s'endetter.

L'année 1998 recouvre, bien entendu, beaucoup plus d'incertitudes. Sur l'ensemble des questions, la forte proportion des avis 'neutres' témoigne de la prudence des ménages. C'est surtout l'avenir de la prospérité du pays qui les inquiète. L'évolution de leur propre situation (ressources, évolution des prix, patrimoine) ne traduit pas réellement ces inquiétudes. Ils se montrent simplement plus hésitants, plus incertains. La plupart d'entre eux n'ont aucune crainte à propos de leur emploi. Leurs conditions d'existence ne leur semblent donc pas menacées. L'intention d'accroître l'épargne et de se détourner des emprunts peut être, interprétée de différentes manières. Pour certains, ce peut être une manière de réduire préventivement la marge de flou que contient l'avenir, pour d'autres une manière d'anticiper des dépenses ou des investissements futurs, pour d'autres encore une procédure de capitalisation en vue d'asseoir le confort de leurs vieux jours ou de s'assurer contre les risques d'une panne éventuelle des prestations sociales.

TENDANCES DES ANTICIPATIONS

Certaines questions posées aux ménages en 1996 leur ont été reposées en 1997. La comparaison des réponses recueillies permet d'observer la direction que prennent les analyses des ménages.

Leurs avis sont à la fois plus positifs et plus incertains que l'année précédente concernant l'évolution de la prospérité du pays et de leurs ressources personnelles (augmentation des avis 'neutres'). Ils ne sont pas plus inquiets pour leur emploi. L'intention d'épargner s'affirme davantage. Toutefois, les écarts sont trop ténus pour y voir un changement et deux années de référence ne permettent pas de dégager une réelle tendance (Tableau 2 et 3).

Tableau 1 : Les questions

Concernant les 12 derniers mois (1997)

Si on considère les ressources mensuelles de votre ménage, direz-vous qu'elles vous permettent de vivre : très difficilement … très facilement ?

Avis [1]	Négatif	Neutre	Positif
Distribution	7.6%	41.8%	50.6%

Si vous considérez la situation économique du Luxembourg, à votre avis, direz-vous qu'elle est : très mauvaise … très bonne ?

Avis	Négatif	Neutre	Positif
Distribution	4.5%	51.0%	44.5%

Selon votre expérience, durant l'année écoulée les prix ont-ils : beaucoup augmenté … beaucoup diminué ?

Avis	Augmenter	Neutre	Diminuer
Distribution	17.1%	59.4%	23.5%

Durant l'année écoulée, vous est-il arrivé (à vous ou à un membre de votre ménage) d'épargner une partie de vos revenus : jamais … tous les mois ?

Avis	Négatif	Neutre	Positif
Distribution	44.0%	9.8%	46.2%

A votre avis, la situation économique a-t-elle été propice pour :

Avis	épargne	consom.	emprunt
Distribution	31.5%	25.5%	40.1%

Non Réponses : 2.9%

Concernant les 12 prochains mois (1998)

Comment voyez-vous l'évolution de la situation financière de votre ménage durant les 12 prochains mois : moins bonne … meilleure ?

Avis	Négatif	Neutre	Positif
Distribution	10.0%	79.6%	10.4%

Comment voyez-vous l'évolution de la situation économique du Luxembourg durant les 12 prochains mois : moins bonne … meilleure ?

Avis	Négatif	Neutre	Positif
Distribution	34.0%	62.3%	3.7%

Durant les 12 prochains mois les prix vont-ils : beaucoup augmenter … beaucoup diminuer ?

Avis	Augmenter	Neutre	Diminuer
Distribution	10.3%	88.2%	1.5%

Au cours de cette année, avez-vous l'intention d'épargner une partie de vos revenus : jamais … tous les mois ?

Avis	Négatif	Neutre	Positif
Distribution	41.0%	9.9%	49.1%

A votre avis, la situation économique sera-t-elle propice pour :

Avis	épargne	consom.	emprunt
Distribution	58.5%	30.9%	9.8%

Non Réponses : 0.8%

[1] négatif = difficilement, très difficilement ; positif = facilement, très facilement

LES ANTICIPATIONS : DES VALEURS DE RÉFÉRENCE ?

Les ménages ne s'expriment pas en tant qu'experts. L'exactitude de leurs propos n'est pas en question. Ils expriment les espoirs et les craintes qu'ils éprouvent *ici* et *maintenant* et, dans ce contexte, ils annoncent leurs propres intentions. On peut s'attendre à observer une certaine conformité entre leurs projets et leur comportement, lorsqu'ils parlent d'épargne, par exemple. Dans ce cas, leurs prévisions éclairées par leur analyse du contexte économique peuvent laisser des traces dans leur comportement futur parce qu'ils en ont la maîtrise. Mais, ici encore, l'exactitude de leurs anticipations dépend de nombreux facteurs : les moyens disponibles, l'urgence de dépenses imprévues, un changement dans leur contexte de vie ou dans la perception qu'ils en ont.

Les anticipations des ménages ne sont donc pas des prédictions mais elles peuvent indiquer dans quelle direction ils orientent leurs comportements et pourquoi ils font ces choix. La tendance générale qui s'en dégagera, est une donnée à prendre en compte parce qu'elle influencera l'évolution du contexte socio-économique du pays.

Tableau 2 : Anticipations pour 1997 et 1998

	Avis	*Année*	
		1997	**1998**
Evolution future de :			
Ressources	négatif	12.9%	10.0%
	neutre	77.2%	79.6%
	positif	9.9%	10.4%
Total		*100.0%*	*100.0%*
Conjoncture	négatif	37.4%	34.0%
	neutre	59.5%	62.3%
	positif	3.1%	3.7%
Total		*100.0%*	*100.0%*
Epargne	négatif	43.5%	41.0%
	neutre	11.5%	9.9%
	positif	45.0%	49.1%
Total		*100.0%*	*100.0%*

Source : PSELL 97, CEPS/Instead

Tableau 3 : Y a-t-il des risques que vous perdiez votre emploi ?*

	Années	
Avis	**1997**	**1998**
risques	9.3%	10.0%
peu de risques	37.0%	36.8%
aucun risque	53.7%	53.2%
Total	*100.0%*	*100.0%*

Source : PSELL 97, CEPS/Instead
* ne s'applique qu'aux personnes actives occupées.

LA DIVERSITE DES POSITIONS DES MENAGES

Un ménage n'est pas l'autre et, derrière les grandes tendances, des clivages traversent la population. Tous les ménages ne se représentent pas le contexte dans lequel ils vivent de la même manière.

Ces différences proviennent du fait qu'ils ont suivi des trajectoires différentes, qu'ils occupent aujourd'hui des positions objectives différentes et qu'ils se projettent dans le futur de manières différentes. Ces sources de divergences peuvent être synthétisées en quelques grands facteurs[1] : la position dans le cycle de vie, le niveau de formation, la position socioprofessionnelle, la mobilité sociale et les revenus.

La position dans le cycle de vie ou 'l'effet génération'.

Chaque génération est un ensemble de ménages appartenant à un groupe d'âges et caractérisé par des traits communs liés précisément à leur avancement dans le cycle de la vie.

Les '*moins de 30 ans*' commencent à s'installer dans la vie. Ils débutent leur carrière et peuvent encore envisager l'avenir sans prendre en compte trop de contraintes même si certains peuvent déjà être conscients du fait que leur bagage de formation ne leur ouvrira pas toutes les portes. Les premiers investissements s'imposent mais, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le pouvoir d'achat de certains est important : isolés ou en couples, ils sont loin d'avoir tous des enfants et ils sont nombreux à bénéficier de deux salaires.

Les '*30 à 44 ans*' ont en commun le fait que leur carrière soit en plein développement et qu'ils ont souvent des enfants à charge. Les revenus du travail ont augmenté mais le coût des enfants et les arrêts de travail des femmes limitent sérieusement leur niveau de vie.

Les '*45 ans et plus*' (sans limite supérieure précise) voient progressivement leur carrière arriver à maturité. Les enfants commencent à s'en aller. Dans certains cas, les femmes reprennent le travail. Ils disposent du plus grand pouvoir d'achat. L'âge de la pension approche : à 55 ans, bon nombre de ménages vont arrêter de travailler. Certains commencent donc à penser à leurs vieux jours. L'épargne est destinée au patrimoine et les revenus du capital commencent à prendre une certaine ampleur.

1 Deux remarques s'imposent. 1 – Les caractéristiques attribuées aux ménages sont, en réalité, les caractéristiques du 'chef de ménage' c'est-à-dire, en principe, la personne propriétaire du logement. Si cette personne est retraitée et s'il existe au sein du ménage une personne isolée de plus de 30 ans ou un couple dont l'un des membres travaille, cette personne endosse, pour cette analyse, le statut de 'chef de ménage'. Cette personne représente mieux l'avenir du ménage. 2 – Tous les éléments descriptifs concernant, d'une part, les différentes générations et, d'autre part, les liens entre la formation et l'emploi ont été vérifiés. Ces résultats seront publiés dans un document du CEPS. (Les personnes intéressées par ce document peuvent d'ores et déjà se signaler auprès de Melle Isabelle Bouvy par courrier, Fax (58 55 60), téléphone 58 58 55 – 513 ou par E-mail : isabelle@hermes.ceps.lu.)

Enfin, les '*retraités*' peuvent difficilement être classés dans une catégorie d'âges déterminée. Leurs ressources dépendent surtout de revenus de remplacements, de transferts publics et, pour certains, de leur patrimoine. Cette catégorie présente un intérêt particulier mais ne fera l'objet d'aucun commentaire dans ce document.

Le niveau de formation, la position socioprofessionnelle et la mobilité sociale

La formation introduit des différences entre les individus dès l'enfance et poursuit son œuvre tout au long du cycle de vie. La position occupée aujourd'hui et les espérances de promotion que l'on peut nourrir restent marquées par le niveau de formation acquis.

Les ménages qui n'ont pas dépassé le niveau '*primaire*' peuvent espérer une promotion sociale mais, jusqu'ici, elle s'est réalisée au sein du milieu socioprofessionnel des *ouvriers* (ou, le cas échéant, dans le milieu des employés de service ou d'administration) en fonction de l'ancienneté ou de l'expérience.

Les diplômés de l'enseignement '*secondaire*' ont connu un sort très différent. Leur mobilité sociale est d'une autre envergure. Certains sont restés confinés dans des postes subalternes mais d'autres ont pu accéder à des postes de cadres moyens, voire supérieurs.

La promotion sociale des diplômés de l'enseignement '*supérieur*' s'effectue au sein du milieu des cadres. Leur carrière débute à des niveaux divers. Elle se termine généralement dans les rangs des cadres supérieurs, des professions scientifiques et intellectuelles.

La position socioprofessionnelle et la mobilité sociale sont donc largement déterminées par la formation initiale. On peut, toutefois, énoncer une hypothèse à propos de la mobilité que l'on peut observer chez les diplômés de l'enseignement secondaire. Elle s'appuie sur deux éléments, l'un d'ordre 'technique' et l'autre 'historique'.

- L'enseignement dit 'secondaire' forme des techniciens dont un certain nombre peuvent s'installer au titre d'indépendants et prendre ainsi un rôle de 'chef d'entreprise'
- Historiquement, la croissance économique extrêmement rapide du pays, en particulier depuis les années 70, aurait créé un puissant appel de cadres. Les diplômés de l'enseignement supérieur ne suffisant pas à combler cette carence, les diplômés du secondaire auraient été 'aspirés' par cette forte demande. Bien entendu, ce mouvement libérait des postes subalternes. Mais, dans de nombreux pays, la main-d'œuvre était surabondante. L'immigration pouvait facilement venir combler cette lacune.

A l'avenir, la généralisation des diplômes de l'enseignement secondaire, la multiplication des diplômes de l'enseignement supérieur, l'accès croissant des filles à ces études et l'ouverture des frontières à des compétences internationales risquent de réduire cet espace de mobilité. Il n'est donc pas acquis que le même scénario puisse encore jouer en leur faveur.

Position socioprofessionnelle, mobilité sociale et revenus

La position dans le cycle de vie, le niveau de formation acquis, le statut socioprofessionnel qui en dérive très largement et la mobilité socioprofessionnelle des ménages établissent des distinctions très nettes entre leurs *revenus du travail*[1]. Selon les ménages, ces montants peuvent correspondre à la contribution d'une ou de plusieurs personnes. Ils n'en restent pas moins liés de manière très significative aux caractéristiques de la personne de référence.

Le *revenu disponible* est également dépendant de ces caractéristiques. Toutefois, cette liaison est moins forte parce que la composition du revenu disponible d'un ménage prend en compte, outre les revenus du travail, les allocations familiales, la pension d'une personne retraitée ou encore des revenus mobiliers. Les écarts entre les revenus disponibles dépendent donc d'autres facteurs qui se sont formés progressivement au cours de l'histoire de la vie des ménages : apparition des enfants, cohabitation avec l'un des parents, investissements et constitution d'un patrimoine.

Le *revenu par unité de consommation* mesure plus correctement *le niveau de vie* que le revenu disponible parce qu'il prend en compte la structure du ménage et le poids d'un certain nombre de charges. Il reste lié aux générations et à la position socioprofessionnelle acquise mais d'une manière plus limitée. Il reflète mieux les écarts entre les ressources dont disposent réellement les ménages parce qu'il intègre un plus grand nombre d'éléments qui ont marqué leur trajectoire et qui caractérisent leur position actuelle.

VARIATIONS DES ANALYSES SELON LES POSITIONS DES MENAGES

N'ayant pas suivi les mêmes trajectoires, occupant aujourd'hui des positions objectives différentes, les ménages ne peuvent ni se représenter le présent, ni se projeter dans le futur de la même manière. Au-delà des grandes tendances que nous avons déjà dégagées, quelles sont les différences importantes entre leurs approches.

➢ ***Les jeunes ouvriers de moins de 30 ans***

Les ménages n'ayant pas dépassé l'enseignement primaire restent généralement cantonnés dans le milieu ouvrier.
Ils présentent quatre particularités. Ils n'éprouvent pas trop d'inquiétude à propos de l'évolution de la conjoncture économique du pays. Ils sont loin d'être convaincus que leur situation personnelle actuelle est vraiment satisfaisante. Ils reconnaissent que leur capacité d'épargner est très faible et ils voient assez mal comment cela pourrait changer. On comprend mieux ces attitudes si on prend en compte leurs revenus du travail, leur revenu disponible et leur niveau de vie : ce sont les plus faibles que l'on puisse observer dans la population active. Seule solution : espérer que leur situation personnelle s'améliorera. L'avenir doit être prometteur. Ils partagent cette espérance avec l'ensemble de leur génération. Tout peut encore être attendu d'un futur qui reste à faire.

[1] Ces liaisons sont présentées à la fin de ce document sans plus de commentaires.

Tableau 4 : Situation actuelle et anticipations pour l'année à venir par générations et niveaux de formation (indices)

Générations	*Niveau de formation*	*Conjoncture actuelle*	*Conjoncture à venir*	*Situation personnelle actuelle*	*Situation personnelle à venir*	*Fréquence de l'épargne actuelle*	*Fréquence de l'épargne à venir*
< 30 ans	Primaire	30.8	*-8.5*	-3.0	*8.4*	-19.2	*-5.4*
	Secondaire	38.3	*-30.6*	39.1	*9.2*	18.7	*36.3*
	Supérieur	62.5	*-18.9*	57.1	*27.7*	34.3	*46.5*
30 - 44 ans	Primaire	28.4	*-29.8*	-1.8	*1.1*	-45.1	*-37.2*
	Secondaire	39.9	*-33.1*	42.0	*3.8*	0.1	*6.5*
	Supérieur	55.1	*-33.8*	56.5	*-0.8*	19.2	*22.3*
45 et plus	Primaire	30.2	*-30.8*	18.9	*-6.7*	-13.0	*-15.1*
	Secondaire	38.9	*-40.0*	55.5	*-2.5*	10.5	*12.9*
	Supérieur	45.0	*-29.3*	67.2	*-5.8*	18.3	*29.1*
Retraités		39.3	*-28.4*	50.9	*-2.2*	4.7	*9.1*
Total		***40.0***	***-30.3***	***43.0***	***0.4***	***2.2***	***8.1***

Source : PSELL 1997, CEPS/Instead

Note de lecture : Pour comparer les analyses que font les groupes de ménages, nous utilisons la méthode très simple des 'balances' qui mesure la différence entre le pourcentage des réponses 'positives' (ou optimistes) et celui des réponses 'négatives' (ou pessimistes). Ce solde peut être plus ou moins important et positif ou négatif. Important et négatif, il indique une forte prééminence des réponses 'négatives'. Proche de 'zéro', il indique une situation hétérogène où les opinions sont assez divergentes au sein du groupe. La comparaison de deux indices relatifs à un même groupe à des moments différents peut indiquer le maintien, le renforcement ou le revirement des opinions dans ce groupe. Cet indice présente un désavantage : il ne prend pas en compte l'importance des avis 'neutres'. Si ces derniers sont très importants, la balance peut n'avoir guère de sens. D'autres méthodes existent. Elles présentent d'autres inconvénients.

- ***Les ouvriers de 30 à 44 ans***

Plus avancés dans leur carrière, ayant la charge d'enfants et, pour certains, des emprunts à rembourser (logement), ils sont confrontés à une réalité plus dure : l'épouse arrête de travailler pour élever les enfants, les revenus du travail n'augmentent que lentement et, surtout, leur niveau de vie ne progresse guère parce que les charges pèsent plus lourdement sur le revenu disponible. Ils sont déjà plus conscients, que les plus jeunes, des limites de leur mobilité socioprofessionnelle.

Arrivés à ce point, ils se montrent plus sceptiques que les jeunes : ils ont moins confiance dans la prospérité du pays et cette inquiétude se renforce par rapport à l'année précédente. Ils ne sont guère satisfaits de leur situation actuelle. Elle ne leur permet pas d'épargner. Cet état de fait ne semble pas devoir changer plus au cours de l'année à venir qu'il n'a évolué depuis un an, alors que cette période leur semble justement favorable à l'épargne. L'espoir de voir leurs conditions d'existence évoluer commence à s'étioler parce que l'expérience acquise leur fournit déjà une mesure plus exacte de leurs limites individuelles.

- ***Les ouvriers de 45 ans et plus***

Ils sont installés dans leur carrière. Leurs charges diminuent, les enfants partent petit à petit, les emprunts pèsent moins sur leur budget et, parfois , l'épouse réintègre le marché du travail. Les revenus du travail, le revenu disponible et le niveau de vie augmentent nettement. S'ils sont déjà plus satisfaits de leur situation personnelle que les plus jeunes, ils perdent de plus en plus l'espoir d'un avenir meilleur parce qu'ils ont pris la pleine mesure des limites des cartes qu'ils ont en main.

Leur situation future reste donc précaire à leurs yeux notamment en raison de leur faible capacité d'épargne passée, actuelle et future. Ils ne perdent pas de vue le fait que l'âge de la retraite approche et ceci donne tout son poids au fait qu'ils persistent, d'une année à l'autre, à se montrer plutôt négatifs dans leurs prévisions d'épargne. Les revenus de leur patrimoine ne sont pas très élevés alors qu'au moment où ils auront quitté le marché du travail leurs seuls revenus dépendront du montant de leurs pensions et du rendement de leur capital.

- ***Les cadres***

Diplômés de l'enseignement supérieur, les cadres analysent la situation d'une manière tout à fait différente. Ils ont plusieurs traits en commun : ils émettent les avis les plus positifs concernant l'évolution économique qui a caractérisé la période qui se termine et, en particulier, ils notent la sagesse de l'inflation. Ils sont tout aussi positifs concernant leurs conditions de vie. Et pour cause, ils ont systématiquement les revenus du travail, le revenu disponible et le niveau de vie les plus élevés de la génération à laquelle ils appartiennent. Ils ont également la plus forte capacité d'épargne et ceci se traduit clairement dans les revenus du capital dont ils peuvent faire état dès la trentaine. Ils partagent l'avis selon lequel la période qui vient s'annonce plus favorable à l'épargne qu'aux dépenses et leurs intentions en la matière sont encore plus orientées que l'an dernier vers un renforcement de cette pratique.

Leurs positions dans le cycle de vie engendrent toutefois quelques distinctions.

Répétant ce qu'ils disaient déjà il y a un an, *les jeunes cadres* sont moins pessimistes que les autres groupes de ménages à propos de l'évolution de la prospérité du pays. Forts de leur formation, confiants dans leur avenir personnel, ils ne voient pour eux-mêmes qu'une amélioration de leur bien-être quelle que puisse être l'évolution du contexte économique général. Leur enthousiasme, toutefois, est plus mesuré qu'en 1996.

Un second courant se profile dans ce groupe. Si les ménages, dans leur ensemble, anticipent une légère progression de leur consommation, le revirement d'une partie des jeunes cadres est beaucoup plus net : 28.4% d'entre eux considèrent que l'année à venir est plus favorable à la consommation qu'à l'épargne contre 18.1% auparavant.

Les cadres de 30 à 44 ans supportent des charges familiales plus lourdes que les jeunes cadres. Ils sont donc beaucoup plus partagés, plus hésitants sur le point de savoir s'ils vont pouvoir maintenir ou améliorer leurs conditions de vie actuelles. Leurs prévisions sont moins bonnes que l'an dernier et, peut-être en réaction à cette incertitude, ils annoncent clairement qu'ils vont tenter de renforcer leur épargne.

On trouve chez eux, comme chez les plus jeunes, un second mouvement. Ils sont plus nombreux qu'auparavant à considérer que l'année à venir sera plus favorable à la consommation qu'à l'épargne (31.7% contre 17.6%). Certains annoncent donc déjà qu'ils augmenteront leurs dépenses tandis que d'autres comptent bien miser davantage sur les opportunités d'épargne.

Cette hétérogénéité disparaît chez *les cadres de plus de 45 ans* : ils voient dans l'année qui vient une période nettement plus propice à l'épargne qu'à la consommation. C'est l'âge auquel ils constituent ou renforcent leur patrimoine. Ils prennent chaque année la résolution d'accroître leurs efforts d'épargne et d'investissements. Ils le font parce que leurs revenus du travail, leur revenu disponible et leur niveau de vie le leur permettent même si les épouses viennent ou reviennent rarement sur le marché du travail lorsque les enfants s'en vont.

L'âge de la retraite approche. Ils pensent à leurs vieux jours. Les revenus qu'ils commencent à tirer de leur patrimoine deviennent importants à la fois par leur ampleur et par leur rôle dans les revenus dont ils pourront disposer lorsqu'ils se retireront du marché du travail. Tout ce qui n'est pas 'stable' peut nuire d'une manière ou d'une autre à leurs avoirs. L'inflation réduirait leur pouvoir d'achat. La déflation diminuerait le rendement de leurs investissements. On comprend qu'ils craignent, plus souvent que les autres, l'évolution possible de leur situation personnelle, d'autant plus qu'ils en sont tout particulièrement satisfaits.

- ***Les ménages qui n'ont pas dépassé le cycle de formation secondaire***

Ce groupe de ménages se caractérise par une grande hétérogénéité socioprofessionnelle. La formation secondaire leur a offert, jusqu'ici, des possibilités de mobilité sociale et certains ont ainsi pu franchir de nombreuses étapes au cours des années.

Leurs opinions les situent comme un groupe intermédiaire entre les ouvriers et les cadres. Traditionnellement, l'évolution de la conjoncture les inquiète plus que les autres. Pourtant, l'évolution de leur situation personnelle leur paraît meilleure en 1997 qu'en 1996 et leur volonté d'épargner en sort renforcée.

De 30 à 44 ans, ils partagent de plus en plus les vues des cadres supérieurs. Et pour cause : certains d'entre eux ont déjà entamé leur ascension sociale. Leur analyse de leur situation personnelle et leurs projets d'épargne s'identifient plus aux vues des cadres de leur âge. Leurs revenus et leur niveau de vie aussi, même si leur patrimoine reste un peu à la traîne.

A partir de *44 ans*, ceux qui n'ont pas suivi le mouvement d'ascension sociale propre aux diplômés de l'enseignement secondaire se montrent particulièrement inquiets pour l'avenir du pays et plutôt hésitants pour leur propre avenir. Ils disposent bien d'un certain patrimoine mais l'épargne n'est pas facile pour tous et leur niveau de vie ne leur laisse pas entrevoir le moyen de l'accroître substantiellement. Ces appréhensions sont liées au fait que, comme beaucoup de ceux qui ont leur âge, ils voient approcher le moment de la retraite et la conjoncture future évoque, pour eux, la période de la vie où seuls le patrimoine et la pension définissent le niveau et le mode de vie. Plus ils doutent de l'avenir, plus ils éprouvent le besoin d'accroître leur patrimoine et plus ils ressentent durement les limites des efforts qu'ils peuvent fournir en cette matière.

Contrastant avec eux, les ménages montés dans la hiérarchie socioprofessionnelle ne se distinguent plus guère des cadres de leur génération. Ils ont la possibilité d'épargner, ils mettent de l'argent de côté et ils ont bien l'intention de le faire plus encore à l'avenir.

CONCLUSIONS

1. Il est absolument faux de prétendre que les ménages résidant au Luxembourg sont totalement inconscients du caractère toujours provisoire de la prospérité du pays. Ils ne parlent ni de 'déflation', ni 'd'inflation' mais, avec leurs mots, ils expriment clairement leur conscience des risques que recouvre l'avenir.

2. Par contre, il est plus exact de dire qu'ils ne mesurent pas exactement les effets d'un retournement de conjoncture sur leur propre niveau de vie ou sur leur patrimoine. Ils se montrent, à ce sujet, plus incertains, neutres, divisés. Seuls les plus âgés (45 ans et plus) manifestent plus souvent leur inquiétude. Mais, ici encore, nous l'avons suffisamment dit, il se peut que certains appréhendent plus l'âge de la retraite qu'un retournement de conjoncture (pour mémoire : si les choses ne changent pas, à 55 ans, la plus grande partie des personnes d'âge actif se seront retirées du marché de l'emploi).

3. Autre signe d'inquiétude dans l'esprit des ménages : l'épargne est plus que jamais à l'ordre du jour. Seuls les ouvriers, dont les revenus et le niveau de vie offrent moins de possibilités d'épargne, sont contraints de reconnaître qu'ils épargnent peu souvent et qu'ils ne pourront pas y changer grand chose durant la période qui vient. D'une manière générale, les intentions d'emprunter diminuent radicalement au profit d'une très légère hausse dans les intentions de consommer et d'un renforcement systématique des intentions d'épargner.

On peut envisager cinq hypothèses pour expliquer les comportements des différents ménages.

a. Certains craignent une *reprise de l'inflation*. Pour lutter contre la hausse des prix, les banques nationales pousseraient les taux de référence vers le haut. Les produits et les emprunts coûteraient plus chers. Les ménages éviteraient de consommer davantage, limiteraient leurs emprunts,

épargneraient et investiraient davantage puisque les rendements des capitaux augmentent pour compenser leur érosion.

b. Les *faibles rendements* offerts actuellement par les produits d'épargne et d'investissement poussent certains ménages à augmenter leur capital afin de préserver les montants perçus en fin d'année.

c. D'autres ménages sont atteints par la crainte (très contagieuse) de *voir la sécurité sociale incapable de tenir ses promesses*, en particulier au moment où ils devront percevoir leur pension. Ils investissent systématiquement dans des fonds privés.

d. Les hypothèses précédentes supposent qu'une analyse économique rationnelle préside aux anticipations de ménages. Si on admet que ce type de démarche n'est pas généralisé, d'autres éléments doivent être pris en compte. Certains peuvent *craindre de perdre leur emploi* en cette période où le chômage est à l'ordre du jour. Ils sont relativement peu nombreux : 10,8% des ménages où il existe au moins une personne ayant un emploi en 1996, estiment qu'il y a 'des risques' ou de 'très gros risques' de voir disparaître l'un de ces emplois. L'épargne est, ici, une mesure provisoire de précaution qui témoigne de cette inquiétude.

e. On peut encore supposer que certains ménages désirent simplement *accroître leur patrimoine*.

Tableau 5 : Anticipations exprimées en 1996 pour 1997 et en 1997 pour 1998 par génération et niveau de formation (indices)

Générations	*Niveau de formation*	*Conjoncture à venir*		*Situation personnelle à venir*		*Fréquence de l'épargne à venir*	
		1997	*1998*	*1997*	*1998*	*1997*	*1998*
< 30 ans	Primaire	-19.1	-8.5	-2.3	8.4	-22.4	-5.4
	Secondaire	-29.1	-30.6	5.8	9.2	10.3	36.3
	Supérieur	-17.3	-18.9	46.9	27.7	45	46.5
30 - 44 ans	Primaire	-24.4	-29.8	-1.6	1.1	-52.7	-37.2
	Secondaire	-29.9	-33.1	1.6	3.8	12.1	6.5
	Supérieur	-31.8	-33.8	4.4	-0.8	12.9	22.3
45 et plus	Primaire	-41.3	-30.8	-17.2	-6.7	-9.3	-15.1
	Secondaire	-42.0	-40.0	-5.2	-2.5	15.4	12.9
	Supérieur	-44.5	-29.3	-4.7	-5.8	25.9	29.1
Retraités		-35.9	-28.4	-7.0	-2.2	-1.5	9.1
Total		**-34.3**	**-30.3**	**-3.0**	**0.4**	**1.5**	**8.1**

Source : PSELL 1997, CEPS/Instead

Tableau 6 : Revenus du travail, revenu disponible, revenu par unité de consommation et revenus du capital en 1997 par génération, niveau de formation et mobilité sociale (moyennes)

Générations	*Niveau de formation et mobilité socioprofessionnelle*	*Revenus du travail (1)*	*Revenu disponible (2)*	*Revenu par unité (3) de consommation*	*Revenu du capital (4)*
< 30 ans	Primaire	67 801	79 201	43 274	327
	Secondaire	91 083	100 658	64 428	1 086
	Supérieur	112 428	116 436	83 782	1 366
30 - 44 ans	Primaire	77 435	102 416	44 177	1 504
	Secondaire Sans mobilité	96 156	120 790	56 038	2 133
	Secondaire Mobilité ascendante	129 968	150 682	72 610	3 073
	Supérieur	158 391	184 356	92 902	6 728
45 et plus	Primaire	104 726	131 467	55 098	2 371
	Secondaire Sans mobilité	119 008	150 675	68 461	10 019
	Secondaire Mobilité ascendante	176 718	199 778	87 652	8 514
	Supérieur	203 110	232 410	106 979	13 533
Retraités (5)		(8 381)	95 033	62 220	8 883
Total		**85 228**	**129 436**	**67 849**	**6 118**

Source : PSELL 1997 - CEPS/Instead

(1) Les revenus du travail ne se réduisent pas aux salaires. Ils prennent en compte toutes les catégories de revenus liées au travail : primes, honoraires, bénéfices agricoles, etc.

(2) Le revenu disponible prend en compte toutes les catégories de revenus (salaires, prestations familiales, pensions diverses,…). Ils sont exprimés en valeur mensuelle nette d'impôts.

(3) Le revenu par 'unité de consommation' exprime la part du revenu mensuel net qui est disponible pour chaque membre du ménage sachant que tous les membres, adultes ou enfants, ne pèsent pas de la même manière sur le revenu disponible.

(4) Bien entendu, les revenus du capital sont en moyenne plus élevés, lorsqu'on ne prend en compte que les ménages qui en bénéficient. La probabilité qu'un ménage en bénéficie augmente également en fonction des générations et des niveaux socioprofessionnels.

(5) Dans les ménages de retraités, les revenus du travail correspondent au fait qu'un certain nombre de jeunes adultes vivent encore dans le ménage de leurs parents.

Tableau 7 : Revenus du travail, revenu disponible et revenu par unité de consommation en 1997 par génération, niveau de formation et mobilité sociale (indice 100 = revenus des ménages de moins de 30 ans, diplôme enseignement primaire)

Générations	Niveau de formation et mobilité socioprofessionnelle	Revenus du travail	Revenu disponible	Revenu par unité de consommation	Revenu du capital
< 30 ans	Primaire	100.0	100.0	100.0	100.0
	Secondaire	134.3	127.1	148.9	331.9
	Supérieur	165.8	147.0	193.6	417.5
30 - 44 ans	Primaire	114.2	129.3	102.1	459.7
	Secondaire sans mobilité	141.8	152.5	129.5	651.9
	Secondaire mobilité ascendante	191.7	190.2	167.8	939.5
	Supérieur	233.6	232.7	214.7	2 056.6
45 et plus	Primaire	154.5	165.9	127.3	724.9
	Secondaire sans mobilité	175.5	190.2	158.2	3 062.5
	Secondaire mobilité ascendante	260.6	252.2	202.6	2 602.5
	Supérieur	299.6	293.4	247.2	4 136.8
Retraités (4)		(12.3)	119.9	143.8	2 715.6
Total		**125.7**	**163.4**	**156.8**	**1 870.1**

Source : PSELL 1997 – CEPS/Instead

Note de lecture : Suite au travail des membres d'un ménage dont le chef de ménage est âgé de 45 ans ou plus, ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur, ce ménage perçoit, en moyenne, 203 110 Luf chaque mois (Tableau 6). Ce montant mensuel est divisé par le montant des revenus du travail d'un ménage dont le chef de ménage est âgé de moins de 30 ans et n'a pas dépassé le niveau de formation primaire (203 110/67 801). Le résultat est ensuite multiplié par 100 (soit 299.6). Ce dernier résultat nous informe du fait que si un ménage dont le chef de ménage est âgé de moins de 30 ans n'ayant pas dépassé le niveau de formation primaire gagne 100 Luf, le ménage âgé de 45 ans ou plus et doté d'un diplôme de l'enseignement supérieur gagne 299.6 Luf (soit, trois fois plus).

La même opération peut être effectuée, par exemple, pour un ménage dont le chef de ménage est âgé de moins de 30 ans et doté d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce ménage gagne, en moyenne, chaque mois, 165.8 Luf si le ménage âgé de moins de 30 ans et n'ayant pas dépassé l'enseignement primaire gagne 100 Luf.

L'opération peut être répétée pour le revenu disponible ou le revenu du capital, le chef de ménage de moins de 30 ans n'ayant pas dépassé le niveau de formation primaire étant pris, à chaque fois, comme point de départ (son revenu est rendu égal à 100 Luf).